



N°03
10/02/2022



Animateurs filières

Céréales à paille

Sylvie DESIRE / **FDGDON 64**
sylvie.desire@fdgdon64.fr

Suppléance : ARVALIS
a.carrera@arvalis.fr

Maïs

Philippe MOUQUOT / **CDA 33**
p.mouquot@girond.chambagri.fr

Suppléance :
FDGDON 64 / ARVALIS
sylvie.desire@fdgdon64.fr
a.peyhorgue@arvalis.fr

Oléagineux

Quentin LAMBERT / **Terres Inovia**
q.lambert@terresinovia.fr

Prairies

Patrice MAHIEU / **CDA 64**
p.mahieu@pa.chambagri.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Grandes cultures N°X du
JJ/MM/AA »**



Edition **Aquitaine**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Colza

- **Charançon de la tige du colza : surveillance impérative des cuvettes jaunes en fin de semaine. Risque très faible à ce jour (9 février).** Les conditions attendues jusqu'à jeudi devraient être favorables au vol ainsi qu'à la montaison du colza. L'observation est donc indispensable.

Analyse de risque élaborée à l'échelle des territoires Aquitaine et Ouest Occitanie

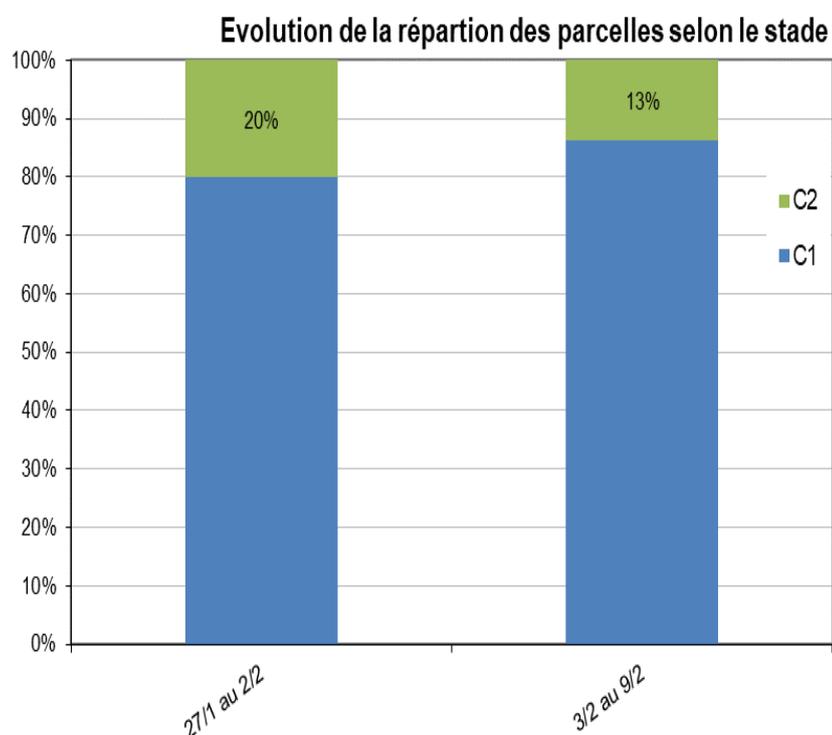
Le réseau d'observations colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est composé de 36 parcelles. L'élaboration de l'analyse de risque 2021-2022 est établie sur les territoires Aquitaine et Ouest-Occitanie à partir de parcelles fixes qui font l'objet d'observations hebdomadaires.

Cette semaine, l'analyse de risque est en partie issue de retours terrains, de tours de plaine et de **24 observations**.

• Stades phénologiques et état des cultures

La représentation graphique de l'évolution des stades ci-dessous, semble indiquer une plus faible proportion de parcelles au stade majoritaire C2 (BBCH31 : début de la montaison marqué par un étranglement vert clair à la base des pétioles) par rapport à la semaine dernière. Cela est essentiellement dû à un nombre de parcelles observées cette semaine en forte hausse par rapport à la semaine dernière, avec d'avantage de parcelles encore au stade majoritaire C1 (BBCH 30 : reprise de végétation avec émission de nouvelles feuilles).

Globalement partout, le début montaison va s'enclencher de façon marquée cette fin de semaine à la faveur de températures en hausse.



Colza au stade C2 ou BBCH31 avec présence d'un étranglement vert clair à la base du pétiole indiquant le début montaison

La mesure de la biomasse est un indicateur de la quantité d'azote absorbée par le colza, indispensable pour ajuster sa fertilisation au printemps. Plus d'explications sur le lien vidéo ci-contre (à retrouver sur Youtube : « Le raisonnement de la fertilisation azotée du colza dans le contexte 2022 »).



[Lien vidéo pesée biomasse Terres Inovia](#)

• Charançon de la tige du colza (*Ceutorhynchus napi* Gyll.)

7 parcelles sur 22, soit environ 1/3 d'entre elles, signalent la présence de l'insecte, avec seulement 2 parcelles où les captures sont significatives (Ariège 10 insectes et Tarn 8 insectes). Le niveau de captures est comparable à la semaine dernière (cf graphique ci-dessous), et même en léger retrait par rapport à la semaine dernière sur la proportion de parcelles avec présence de l'insecte (environ 50 % la semaine passée). Le vol n'est pas complètement engagé à la date de rédaction de cette analyse (9 février). **Des captures sont attendues cette fin de semaine, à la faveur de journées ensoleillées avec des températures supérieures à 13°C.**



Dégât engendré par le charançon de la tige du colza lors de la ponte (photo Terres Inovia).

Par ailleurs, le colza n'est pas pleinement entré en phase de sensibilité. Là aussi les conditions de la fin de la semaine vont faire évoluer la situation.

Concernant le **charançon de la tige du chou, rarement nuisible**, les captures sont toujours effectives, avec environ 50 % des pièges indiquant leur présence. Cette proportion est en retrait par rapport à la semaine dernière. Néanmoins, les captures peuvent être importantes, avec plus de 50 insectes.

Attention à la distinction des deux insectes pour bien évaluer le seuil de risque.

Le charançon de la tige du chou se distingue par la couleur rousse des extrémités de ses pattes, une pilosité cendrée plus abondante, et un pic de vol souvent légèrement plus précoce que **le charançon de la tige du colza**.

Les différences d'aspect ne sont visibles que sur des insectes secs : attention à ne pas déterminer trop rapidement les insectes piégés dans les cuvettes.

Charançon de la tige du chou
(*Ceutorhynchus quadridens*)

RAREMENT NUISIBLE

Extrémités des pattes rousses

Forte pilosité cendrée



Charançon de la tige du colza
(*Ceutorhynchus napi* Gyll.)

NUISIBLE

Extrémités des pattes noires

Pilosité courte, aspect brun



Les parcelles du réseau vont entrer prochainement dans la période de risque (Cf. définition ci-dessous). Les observations de ces prochaines semaines seront donc primordiales pour analyser le risque vis-à-vis du charançon de la tige du colza. A noter que pour ce ravageur, **l'analyse de risque en réseau** est à privilégier par rapport à une simple observation en parcelle isolée.

Dans tous les cas, lors des premiers piégeages, pas de précipitation, les femelles ne sont pas aptes à pondre à leur arrivée dans les parcelles.

Il faut compter entre 7 et 10 jours avant les premières pontes.



[Lien vidéo cuvette Terres Inovia](#)

Inutile de traiter lorsque les premières femelles sont capturées, car le risque est maximal lorsqu'une majorité d'individus est présente sur la parcelle.

Pour rappel, la **cuvette jaune est l'outil indispensable pour le suivi des ravageurs du colza** tout au long de la campagne (dès l'automne et jusqu'au printemps).

Rappel sur les conditions favorables au vol :

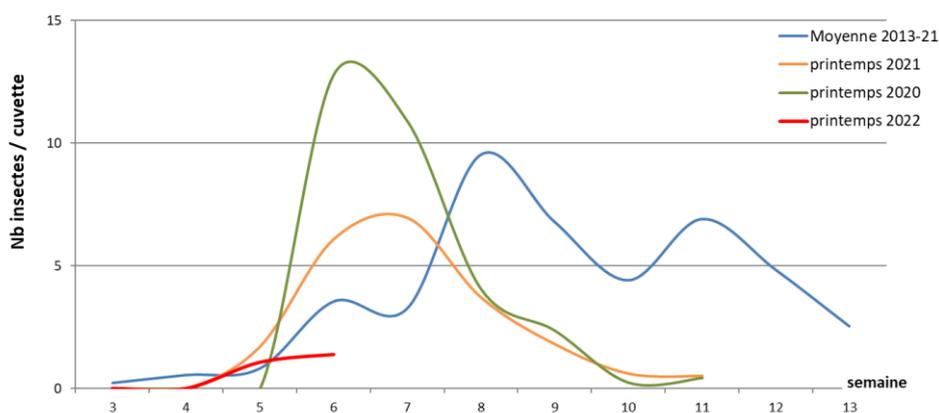
- A partir de 9°C, et absence de pluie ou de vent : émergence des premiers individus dans les parcelles.
- A partir de 12-13°C et absence de pluie ou de vent : vol généralisé.

Période de risque : elle conjugue la présence de femelles aptes à pondre avec celle de tige tendre. Le risque pour la plante débute dès l'apparition des premiers entre-nœuds (passage de C1 à C2) et se poursuit jusqu'au stade E (boutons floraux séparés). Par contre, les femelles sont rarement aptes à pondre dès leur arrivée sur les parcelles. La durée de maturation est variable mais on retient souvent un délai de 8 à 10 jours après les premières captures significatives.

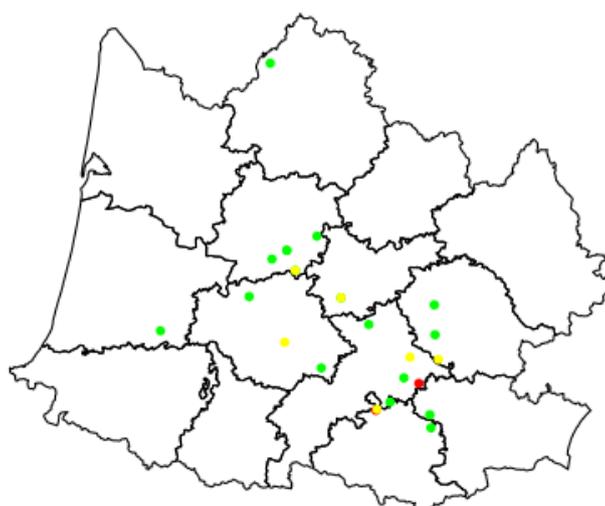
Seuil indicatif de risque : il n'existe pas de seuil pour le charançon de la tige du colza. Étant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, on considère que sa seule présence dans les parcelles constitue un risque. La nuisibilité, forte, est due au dépôt des œufs dans les tiges en croissance provoquant leur déformation voire même leur éclatement sur toute la longueur.

Comparaison pluriannuelle de la dynamique de piégeage du charançon de la tige du colza (CT)

Nb moyen de CT / cuvette (avec valeurs nulles)
Suivis BSV colza sur Aquitaine et Ouest Occitanie



Parcelles observées du 2022-02-02 au 2022-02-09



Piege : Nb de charançons tige du colza : ● [0-0] ● [0-5] ● [5-10]

Evaluation du risque : surveillance impérative des cuvettes jaune en fin de semaine. Risque encore très faible à ce jour.

Le risque charançon de la tige du colza n'évolue pas sur la semaine écoulée. Les captures restent à des niveaux bas. Le colza n'est pas non plus encore en pleine phase sensible. Ces deux éléments clés de l'analyse de risque indiquent donc un risque toujours très faible.

Les conditions attendues à minima mercredi et jeudi devraient être très favorables au vol. La surveillance est donc impérative sur les prochains jours. Par ailleurs le colza va entrer rapidement en phase de sensibilité, à partir du stade C2 ou BBCH 31.

- **Larves de charançons du bourgeon terminal (*Ceutorhynchus picitarsis*) et Larves de grosse altise (*Psylliodes chrysocephala* L.)**



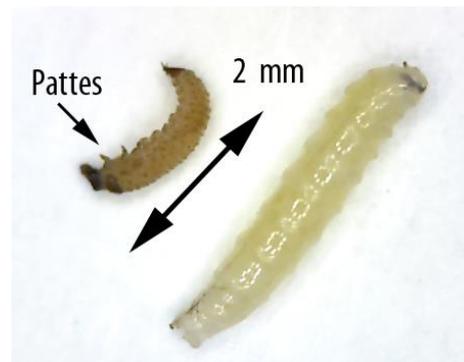
Charançon du bourgeon terminal adulte (en haut) et larves (en bas), qui provoquent la nuisibilité par une absence de tige principale au printemps

Photo Terres Inovia



Stades larvaires de grosses altises

Photo Terres Inovia



Comparaison larve de grosse altise (à gauche) et larve de diptère peu nuisible (à droite)

Photo Terres Inovia

Si vous constatez que la montaison est difficile (absence de tige), réalisez un diagnostic pour déceler une éventuelle présence de larves de charançons du bourgeon terminal (trapu, peu mobile, pas de pattes) ou de larves de grosses altises (blanches, allongées, avec 3 paires de pattes, tête brun foncé). **Contactez votre conseiller et/ou Terres Inovia pour identifier les situations et prendre les mesures adéquates.**

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Act'Agro, AREAL, ARVALIS Institut du Végétal, ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, CETA de Guyenne, Terres Inovia, Terres conseils, Ets Sansan, Euralis, FDGDON 64, FREDON Nouvelle-Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maisadour, La Périgourdine, Lur Berri, SCAR, Sodepac, Groupe Terres du Sud, Viti Vista

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".